

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Barnston-Ouest, tenue le 7 décembre 2015, à 19h30, à la salle du Centre Communautaire sise au 2081 chemin Way's Mills à Barnston-Ouest, à laquelle sont présent(e)s les conseiller(ère)s :

Madame Ginette Breault
Madame Virginie Ashby
Madame Julie Grenier

Monsieur Ziv Przytyk
Monsieur Normand Vigneau

Formant quorum sous la Présidence de monsieur le maire Johnny Pizar.

Madame la conseillère Ghislaine Leblond est absente.

Madame Sonia Tremblay, secrétaire-trésorière et directrice générale de la municipalité, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est ordonné par résolution du conseil ce qui suit:

1. Ouverture de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

Monsieur le maire Johnny Pizar, souhaite la bienvenue et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance à 19h30.

15 12 177

2. Adoption de l'ordre du jour du 7 décembre 2015

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par le conseiller Normand Vigneau, et il est résolu;**

**Que l'ordre du jour du 7 décembre 2015, soit adopté tel que présenté avec
l'ajout du point 13.1. Réfugiés Syriens.**

- 1.- Ouverture
Mot de bienvenue du maire
- 2.- Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015
- 4.- Première période de questions
- 5.- Suivi de la dernière assemblée
 - 5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest
- 6.- Correspondance
 - 6.1. Invitation, demande d'appui et d'aide financière
 - 6.1.1. CAB – Campagne des paniers de Noël 2015
 - 6.1.2. CIARC – Assemblée générale annuelle
7. Affaires courantes municipales
 - 7.1. Divers
 - 7.1.1. Politique familiale – Mise à jour
 - 7.1.2. Plan de sécurité civile - Adoption
 - 7.1.3. Renouvellement – Entente de service relative à la protection contre l'incendie – Régie incendie Massawippi
 - 7.1.4. Intervention incendie chemin Standish
 - 7.1.5. Comité consultatif en urbanisme – recrutement
 - 7.1.6. Ressourcerie des Frontières – Dépliants promotionnels
 - 7.2. Budget 2016
 - 7.2.1. Avis de motion – Règlement 251-2015 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2016
 - 7.2.2. Avis de motion – Règlement 252-2015 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2016 et les suivants

- 7.2.3. Avis de motion – Règlement 253-2015 Règlement relatif à la vidange périodique des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Barnston-Ouest
7.2.4. Révision des demandes locales à la Sûreté du Québec

8.- Rapport du Maire et des conseillers

- 8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par monsieur le maire
8.2. Rapport des conseillers

9.- Rapport de l'inspecteur municipal et voirie

- 9.1. Dépôt du rapport mensuel

10.- Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

- 10.1. Dépôt du rapport mensuel

11.- Rapport de la directrice générale

- 11.1. Rapport des frais de déplacement de la directrice générale
11.2. Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière
11.3. Conditions salariales de la secrétaire-trésorière adjointe et de l'inspecteur municipal
11.4. Démission de la conseillère Ghislaine Leblond
11.5. Procédure électorale

12.- Trésorerie

- 12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

13 Divers

- 13.1. Réfugiés Syriens

14. Deuxième période de questions

15.- Levée de la séance ordinaire

Adoptée à l'unanimité

15 12 178

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015

**Il est proposé par le conseiller Normand Vigneau,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault, et il est résolu;**

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Première période de questions

Aucune question

5.1. Projet de gestion intégrée des ressources de la forêt-témoin de Barnston-Ouest

Monsieur le maire fait le suivi du projet.

15 12 179

6.1.1. CAB – Campagne des paniers de Noël

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk, et il est résolu;**

Que la municipalité verse la somme de 100\$ à titre d'aide financière dans le cadre de la campagne des paniers de Noël 2015 de l'organisme.

Adoptée à l'unanimité

6.2.1. CIARC – Assemblée générale annuelle

L'invitation est déposée aux membres du conseil.

15 12 180

7.1.1. Politique familiale – Mise à jour

Modification ou prolongement du plan d'action de la politique familiale et des aînés de la Municipalité de Barnston-Ouest

ATTENDU que la Municipalité de Barnston-Ouest a réalisé en 2011-2012 une démarche de planification et de consultation qui a mené à l'adoption de sa Politique familiale et des aînés et d'un plan d'action 2013-2015;

ATTENDU que les orientations de la Politique familiale et des aînés sont toujours d'actualité et représentent toujours les priorités de la municipalité en ce qui concerne les familles et les aînés de son territoire;

ATTENDU que les actions contenues dans le plan d'action 2013-2015 n'ont pas toutes été réalisées, ce qui indique que la période de temps allouée pour réaliser l'ensemble des actions était un peu courte;

ATTENDU que certaines actions contenues dans le plan d'action n'ont plus de raison d'y figurer, soit parce qu'elles ont été réalisées ou bien que le contexte ne se prête plus à leur réalisation;

ATTENDU que certaines actions contenues dans le plan d'action doivent être modifiées en fonction de la réalité du milieu et possiblement d'autres actions ajoutées;

ATTENDU que l'évaluation du plan d'action a été réalisée par l'élue responsable des questions familles et aînés avec l'aide de l'agente de développement régional de la MRC de Coaticook;

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par le conseiller Ziv Przytyk et il est résolu;**

Que l'évaluation du plan d'action soit présent au comité famille et aînés au début de l'année 2016 dans le but d'identifier les nouvelles actions à mettre en œuvre.

De prolonger la durée du plan d'action de la Politique familiale et des aînés de trois ans afin qu'il se termine à la fin de l'année 2018.

De planifier, pour l'année 2018, une mise à jour complète de la Politique familiale et des aînés de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

15 12 181

7.1.2. Plan de sécurité civile - Adoption

ATTENDU que la *Loi sur la sécurité civile* a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres ;

ATTENDU que le conseil municipal de Barnston-Ouest désire assurer la protection des personnes et des biens contre les sinistres majeurs ;

ATTENDU que les municipalités sont les premières responsables de la gestion des interventions lors d'un sinistre majeur en regard des fonctions de décision et de coordination pour assurer la protection des personnes et la sauvegarde des biens sur leur territoire ;

ATTENDU que par sécurité civile on entend l'organisation d'opérations de prévention, de préparation, d'intervention ou de rétablissement dans le cas d'un sinistre majeur ;

ATTENDU que la municipalité de Barnston-Ouest a retenu de « réviser » le plan de sécurité civile en 2015, document de planification et de préparation en cas de sinistre majeur;

ATTENDU que le plan de sécurité civile de Barnston-Ouest a été produit en s'inspirant du modèle proposé par le ministère de la Sécurité publique chargé de l'application de la *Loi sur la sécurité civile* ;

ATTENDU qu'un nouveau plan de sécurité civile a été produit et que de nouveaux fascicules opérationnels ont été produits et distribués aux membres de l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) ;

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu**

Que le conseil adopte le plan municipal de sécurité civile « révisé » de Barnston-Ouest.

De transmettre une copie de la résolution à Madame Joséane Bédard, conseillère en sécurité civile à la Direction régionale de la sécurité civile et de la sécurité incendie de la Montérégie et de l'Estrie.

Adoptée à l'unanimité

15 12 182

7.1.3. Renouvellement – Entente de service relative à la protection contre l'incendie – Régie incendie Massawippi

ATTENDU l'entente présentée par la Régie incendie Massawippi pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016;

ATTENDU que les membres du conseil en ont pris connaissance;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk.
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

D'accepter ladite entente telle que présentée.

D'autoriser le paiement en date du 1^{er} mars 2016 au montant de 24 920\$.

D'autoriser monsieur le maire et la directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Adoptée à l'unanimité

15 12 183

7.1.4. Intervention incendie chemin Standish

ATTENDU qu'en date du 24 octobre 2015 la Régie incendie Massawippi a procédé à une intervention au 986, chemin Standish pour un feu à ciel ouvert sans permis;

ATTENDU que les frais engendrés par ce feu à ciel ouvert étant de 1 920\$, ils seront facturés au propriétaire de l'immeuble, tel qu'il est indiqué au règlement 245-2014 intitulé Règlement relatif à la prévention des incendies, à savoir :

Article 150 Indemnisation

Quiconque contrevient aux articles 49 à 67 inclusivement du présent règlement et déclenche un incendie devra également indemniser la municipalité pour les frais se rattachant à la rémunération des pompiers et l'utilisation des véhicules du service de sécurité incendie.

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu**

Que les frais engendrés par ce feu à ciel ouvert soient facturés au propriétaire tel que le prescrit le règlement 245-2014.

Adoptée à l'unanimité

7.1.5. Comité consultatif en urbanisme - recrutement

La directrice générale informe les membres du conseil que Madame Linda Morin a démissionné du Comité consultatif en urbanisme (CCU) de la Municipalité. La municipalité est donc en recrutement afin de trouver un nouveau membre citoyen. L'information sera diffusée dans le journal Le Joyau.

7.1.6. Ressourcerie des Frontières – Dépliants promotionnels

La proposition d'achat de cartons promotionnels de la Ressourcerie des Frontières est présentée aux élus. Ces derniers ne souhaitent pas participer à l'achat de cartons promotionnels de l'organisme.

15 12 184

7.2.1. Avis de motion – Règlement 251-2015 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2016

Avis de motion est donné, par la conseillère Ginette Breault, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le règlement 251-2015 fixant la taxation et la tarification pour l'exercice financier 2016.

15 12 185

7.2.2. Avis de motion – Règlement 252-2015 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2016 et les suivants

Avis de motion est donné, par la conseillère Julie Grenier, que lors d'une prochaine séance, soit adopté le règlement 252-2015 fixant la rémunération des élus pour l'exercice financier 2016 et les suivants.

15 12 186

7.2.3. Avis de motion – Règlement 253-2015 Règlement relatif à la vidange périodique des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Barnston-Ouest

Avis de motion est donné, par la conseillère Virginie Ashby, que lors d'une prochaine séance du conseil, soit adopté le règlement 253-2015 Règlement relatif à la vidange périodique des fosses septiques sur le territoire de la Municipalité de Barnston-Ouest.

15 12 187

7.2.4. Révisions des demandes locales à la Sûreté du Québec

ATTENDU que les membres du conseil ont révisé les demandes locales devant être priorisées en 2016, par le comité de sécurité publique de la MRC de Coaticook.

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

De soumettre au dit comité la liste suivante des priorités:

Contrôler la vitesse principalement au début et à la fin des quarts de travail des employés à Kingscroft (6h45 et 15h30).

Faire respecter les arrêts obligatoires, notamment ceux-ci :

- sur le chemin Kingscroft (à l'intersection des chemins Corey et Simard);
- à l'intersection des chemins Stage et Bean;
- sur le chemin Hunter (à l'intersection du chemin Way's Mills).

Contrôler la vitesse sur le chemin Stage, le chemin Roy Nord, la Route 141 et sur le chemin Way's Mills (principalement à l'entrée du hameau).

Contrôler les courses d'autos sur le chemin Kingscroft.

Surveillance à Kingscroft (terrain de jeu, patinoire et cabane) - vandalisme et feu à ciel ouvert.

Application des règlements municipaux relatifs à : La circulation (VTT), ainsi qu'une attention particulière aux déchets sur la chaussée (véhicule laissant échapper du lisier sur la chaussée) ainsi qu'au stationnement non autorisé en bordure des chemins municipaux (toute l'année).

Adoptée à l'unanimité

8.1. Rapport des activités à la MRC de Coaticook et autres activités par Monsieur le maire

Monsieur le maire fait part au conseil de ses diverses activités.

8.2. Rapport des conseillers

Les conseillers font rapport au conseil de leurs diverses activités.

9.1. Rapport de l'inspecteur municipal et de voirie

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de novembre 2015.

10.1. Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de novembre 2015.

11.1. Rapport des frais de déplacement de la directrice générale

Dépôt du rapport des frais de déplacement de la directrice générale.

15 12 188

11.2. Renouvellement du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de la proposition de renouvellement du contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière ;

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que le contrat de travail de la directrice générale et secrétaire-trésorière soit renouvelé selon les dispositions de l'entente contractuelle telle que présentée.

Que monsieur Johnny Piszar, maire, est autorisé à signer le renouvellement de l'entente contractuelle avec la directrice générale et secrétaire-trésorière au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité

15 12 189

11.3. Conditions salariales de la secrétaire-trésorière adjointe et de l'inspecteur municipal

**Il est proposé par le conseiller Ziv Przytyk,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu ;**

Que les membres du conseil approuvent l'augmentation de salaire de 2% pour l'année 2016 des employés suivants : inspecteur municipal et secrétaire-trésorière adjointe, le tout à compter du 1^{er} janvier 2016.

Que les membres du conseil approuvent la proposition que soit offert à la secrétaire-trésorière adjointe un montant de deux (2\$) dollars de l'heure de plus que son salaire normal lors d'absence prolongée (10 jours ouvrables continus) de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Que les membres du conseil approuvent la proposition qu'il n'y ait pas perte de salaire pour la secrétaire-trésorière adjointe et l'inspecteur municipal entre le 24 décembre et le 2 janvier inclusivement, où le bureau municipal est fermé, et ce à compter de décembre 2015.

Que les membres du conseil approuvent la proposition que soit offert à la secrétaire-trésorière adjointe et l'inspecteur municipal des congés pour événements familiaux suivants sauf s'ils surviennent pendant les vacances des employés ci-haut nommés :

Décès

- Le décès de son conjoint ou de ses enfants : cinq (5) premiers jours ouvrables consécutifs à compter du décès;
- Le décès de ses père, mère, frère, sœur : trois (3) jours ouvrables consécutifs à compter du décès;
- Le décès de son beau-père, belle-mère, beau-frère, belle-sœur : deux (2) jours ouvrables consécutifs à compter du décès.

Adoptée à l'unanimité

11.4. Démission de la conseillère Ghislaine Leblond

Le conseil municipal prend acte de la démission de la conseillère #6, Madame Ghislaine Leblond.

Des élections partielles se tiendront en 2016 dans la municipalité en vertu de l'article 339 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

11.5. Procédure électorale

La directrice générale informe les membres du conseil municipal de la procédure électorale qui s'enclenchera dans les prochaines semaines.

Le contenu de la résolution 15-12-189 est remplacé aux termes de la résolution 16-02-022.

2 février 2016

12.1. Approbation des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

ATTENDU que la secrétaire-trésorière a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A) Comptes payés au 2 novembre 2015 – 15-11-175	48 042.66\$
B) Dépenses incompressibles – novembre 2015	5 989.61\$
C) Salaires novembre 2015	7 247.88\$
D) Comptes à payer au 7 décembre 2015	84 161.14\$

ATTENDU que la secrétaire-trésorière met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

À CES CAUSES,

**Il est proposé par la conseillère Virginie Ashby,
Appuyé par la conseillère Ginette Breault et il est résolu;**

D'approuver les comptes tels que décrits dans lesdites listes, pour un montant de 97 398.63\$, d'en autoriser leur paiement conformément aux autorisations des dépenses, et en conséquence une telle approbation vaut pour chacune des dépenses.

Adoptée à l'unanimité

13.1. Réfugiés Syriens

Les membres du conseil discutent de possible accueil de réfugiés Syriens dans la MRC de Coaticook et de l'implication de la municipalité.

14. Deuxième période de questions

Aucune question

15. Levée de la séance ordinaire du 7 décembre 2015

**Il est proposé par la conseillère Ginette Breault,
Appuyé par la conseillère Virginie Ashby et il est résolu;**

Que la séance ordinaire du conseil municipal soit levée, il est 20h54.

Adoptée à l'unanimité

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SEC-TRES.